



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P01 - VERSAILLES 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES 78 FC 2			
PARIS SAINT GERMAIN FC 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 1			
SARTROUVILLE ES 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VERSAILLES 78 FC 2		BONNIERES FRENEUSE FC 1	
PARIS SAINT GERMAIN FC 1		SARTROUVILLE ES 1	

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 2	BONNIERES FRENEUSE FC 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 1	VERSAILLES 78 FC 2	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P02 - PLAISIROIS FO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PLAISIROIS FO 1			
CELLOIS CS 3			
ST GERMAIN FC 1			
EPONE USBS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
PLAISIROIS FO 1		ST GERMAIN FC 1	
CELLOIS CS 3		EPONE USBS 2	

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 1	ST GERMAIN FC 1	CELLOIS CS 3	EPONE USBS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 3	ST GERMAIN FC 1	PLAISIROIS FO 1	EPONE USBS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P03 - VELIZY ASC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VELIZY ASC 1			
MONTFORT USY 1			
VERNEUIL US 3			
BONNIERES FRENEUSE FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VELIZY ASC 1		VERNEUIL US 3	
MONTFORT USY 1		BONNIERES FRENEUSE FC 2	

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 1	VERNEUIL US 3	MONTFORT USY 1	BONNIERES FRENEUSE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTFORT USY 1	VERNEUIL US 3	VELIZY ASC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P04 - HOUDANAISE REGION FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUDANAISE REGION FC 1			
VERSAILLES 78 FC 1			
POISSY FC 3			
HOUILLES AC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUDANAISE REGION FC 1		POISSY FC 3	
VERSAILLES 78 FC 1		HOUILLES AC 3	

<u>Matches</u>	HOUDANAISE REGION FC 1	POISSY FC 3	VERSAILLES 78 FC 1	HOUILLES AC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 1	POISSY FC 3	HOUDANAISE REGION FC 1	HOUILLES AC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P05 - ROSNY CSM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ROSNY CSM 1			
VELIZY ASC 3			
CARRIERES S/S US 2			
PLAISIROIS FO 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ROSNY CSM 1		CARRIERES S/S US 2	
VELIZY ASC 3		PLAISIROIS FO 2	

<u>Matches</u>	ROSNY CSM 1	CARRIERES S/S US 2	VELIZY ASC 3	PLAISIROIS FO 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 3	CARRIERES S/S US 2	ROSNY CSM 1	PLAISIROIS FO 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P06 - ST ARNOULT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST ARNOULT FC 1			
EPONE USBS 1			
ETANG ST NOM ES 1			
MONTFORT USY 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ST ARNOULT FC 1		ETANG ST NOM ES 1	
EPONE USBS 1		MONTFORT USY 2	

<u>Matches</u>	ST ARNOULT FC 1	ETANG ST NOM ES 1	EPONE USBS 1	MONTFORT USY 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	EPONE USBS 1	ETANG ST NOM ES 1	ST ARNOULT FC 1	MONTFORT USY 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P07 - VERNEUIL US 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERNEUIL US 4			
PLAISIROIS FO 4			
ELANCOURT OSC 2			
POISSY FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VERNEUIL US 4		ELANCOURT OSC 2	
PLAISIROIS FO 4		POISSY FC 1	

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 4	ELANCOURT OSC 2	PLAISIROIS FO 4	POISSY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 4	ELANCOURT OSC 2	VERNEUIL US 4	POISSY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P08 - BAILLY NOISY SFC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BAILLY NOISY SFC 3			
ELANCOURT OSC 1			
MANTOIS 78 FC 5			
PECQ US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BAILLY NOISY SFC 3		MANTOIS 78 FC 5	
ELANCOURT OSC 1		PECQ US 1	

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 3	MANTOIS 78 FC 5	ELANCOURT OSC 1	PECQ US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 1	MANTOIS 78 FC 5	BAILLY NOISY SFC 3	PECQ US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P09 - HOUILLES AC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES AC 1			
TRAPPES ES 2			
CONFLANS RACING 1			
HOUDANAISE REGION FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUILLES AC 1		CONFLANS RACING 1	
TRAPPES ES 2		HOUDANAISE REGION FC 2	

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 1	CONFLANS RACING 1	TRAPPES ES 2	HOUDANAISE REGION FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 2	CONFLANS RACING 1	HOUILLES AC 1	HOUDANAISE REGION FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P10 - MAISONS LAFFITTE FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAISONS LAFFITTE FC 2			
FOURQUEUX AS 2			
POISSY FC 2			
PECQ US 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAISONS LAFFITTE FC 2		POISSY FC 2	
FOURQUEUX AS 2		PECQ US 2	

<u>Matches</u>	MAISONS LAFFITTE FC 2	POISSY FC 2	FOURQUEUX AS 2	PECQ US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	FOURQUEUX AS 2	POISSY FC 2	MAISONS LAFFITTE FC 2	PECQ US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P11 - EPONE USBS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
EPONE USBS 3			
VELIZY ASC 4			
PERRAY FOOT ES 1			
VERSAILLES JUSSIEU AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
EPONE USBS 3		PERRAY FOOT ES 1	
VELIZY ASC 4		VERSAILLES JUSSIEU AS 1	

<u>Matches</u>	EPONE USBS 3	PERRAY FOOT ES 1	VELIZY ASC 4	VERSAILLES JUSSIEU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 4	PERRAY FOOT ES 1	EPONE USBS 3	VERSAILLES JUSSIEU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P12 - CARRIERES S/S US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES S/S US 1			
MONTESSON US 3			
LIMAY ALJ 1			
CLAYES S/BOIS USM 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CARRIERES S/S US 1		LIMAY ALJ 1	
MONTESSON US 3		CLAYES S/BOIS USM 2	

<u>Matches</u>	CARRIERES S/S US 1	LIMAY ALJ 1	MONTESSON US 3	CLAYES S/BOIS USM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 3	LIMAY ALJ 1	CARRIERES S/S US 1	CLAYES S/BOIS USM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P13 - BOUGIVAL FOOT 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOUGIVAL FOOT 3			
VILLENES ORGEVAL FC 3			
MANTOIS 78 FC 1			
HOUILLES AC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BOUGIVAL FOOT 3		MANTOIS 78 FC 1	
VILLENES ORGEVAL FC 3		HOUILLES AC 4	

<u>Matches</u>	BOUGIVAL FOOT 3	MANTOIS 78 FC 1	VILLENES ORGEVAL FC 3	HOUILLES AC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLENES ORGEVAL FC 3	MANTOIS 78 FC 1	BOUGIVAL FOOT 3	HOUILLES AC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P14 - MUREAUX OFC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MUREAUX OFC 2			
CLAYES S/BOIS USM 4			
FOURQUEUX AS 1			
BOUAFLE FLINS ES 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MUREAUX OFC 2		FOURQUEUX AS 1	
CLAYES S/BOIS USM 4		BOUAFLE FLINS ES 1	

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 2	FOURQUEUX AS 1	CLAYES S/BOIS USM 4	BOUAFLE FLINS ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CLAYES S/BOIS USM 4	FOURQUEUX AS 1	MUREAUX OFC 2	BOUAFLE FLINS ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P15 - BOUAFLE FLINS ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOUAFLE FLINS ES 2			
TRIEL AC 1			
MUREAUX OFC 5			
MUREAUX OFC 6			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BOUAFLE FLINS ES 2		MUREAUX OFC 5	
TRIEL AC 1		MUREAUX OFC 6	

<u>Matches</u>	BOUAFLE FLINS ES 2	MUREAUX OFC 5	TRIEL AC 1	MUREAUX OFC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRIEL AC 1	MUREAUX OFC 5	BOUAFLE FLINS ES 2	MUREAUX OFC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P16 - TRIEL AC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRIEL AC 2			
ECQUEVILLY ESC 1			
ROSNY CSM 2			
BEYNES FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
TRIEL AC 2		ROSNY CSM 2	
ECQUEVILLY ESC 1		BEYNES FC 1	

<u>Matches</u>	TRIEL AC 2	ROSNY CSM 2	ECQUEVILLY ESC 1	BEYNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 1	ROSNY CSM 2	TRIEL AC 2	BEYNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P17 - CHESNAY 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHESNAY 78 FC 1			
ECQUEVILLY ESC 2			
ACHERES FC 1			
GUYANCOURT ES 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CHESNAY 78 FC 1		ACHERES FC 1	
ECQUEVILLY ESC 2		GUYANCOURT ES 1	

<u>Matches</u>	CHESNAY 78 FC 1	ACHERES FC 1	ECQUEVILLY ESC 2	GUYANCOURT ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 2	ACHERES FC 1	CHESNAY 78 FC 1	GUYANCOURT ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P18 - SARTROUVILLE ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
SARTROUVILLE ES 2			
VERSAILLES 78 FC 4			
PLAISIROIS FO 3			
FONTENAY ST PÈRE AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
SARTROUVILLE ES 2		PLAISIROIS FO 3	
VERSAILLES 78 FC 4		FONTENAY ST PÈRE AS 1	

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 2	PLAISIROIS FO 3	VERSAILLES 78 FC 4	FONTENAY ST PÈRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 4	PLAISIROIS FO 3	SARTROUVILLE ES 2	FONTENAY ST PÈRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P19 - RAMBOUILLET FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
RAMBOUILLET FC 2			
VERNEUIL US 1			
MONTESSON US 4			
BAILLY NOISY SFC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
RAMBOUILLET FC 2		MONTESSON US 4	
VERNEUIL US 1		BAILLY NOISY SFC 1	

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 2	MONTESSON US 4	VERNEUIL US 1	BAILLY NOISY SFC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 1	MONTESSON US 4	RAMBOUILLET FC 2	BAILLY NOISY SFC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P20 - CHANTELOUP US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHANTELOUP US 1			
BAILLY NOISY SFC 4			
MAISONS LAFFITTE FC 1			
LIMAY ALJ 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CHANTELOUP US 1		MAISONS LAFFITTE FC 1	
BAILLY NOISY SFC 4		LIMAY ALJ 3	

<u>Matches</u>	CHANTELOUP US 1	MAISONS LAFFITTE FC 1	BAILLY NOISY SFC 4	LIMAY ALJ 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 4	MAISONS LAFFITTE FC 1	CHANTELOUP US 1	LIMAY ALJ 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P21 - MAGNY 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAGNY 78 FC 1			
MAGNY 78 FC 2			
BOUGIVAL FOOT 4			
SARTROUVILLE ES 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAGNY 78 FC 1		BOUGIVAL FOOT 4	
MAGNY 78 FC 2		SARTROUVILLE ES 4	

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 1	BOUGIVAL FOOT 4	MAGNY 78 FC 2	SARTROUVILLE ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 2	BOUGIVAL FOOT 4	MAGNY 78 FC 1	SARTROUVILLE ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P22 - CELLOIS CS 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CELLOIS CS 4			
MONTESSON US 1			
CONFLANS FC 1			
CONFLANS FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CELLOIS CS 4		CONFLANS FC 1	
MONTESSON US 1		CONFLANS FC 2	

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 4	CONFLANS FC 1	MONTESSON US 1	CONFLANS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 1	CONFLANS FC 1	CELLOIS CS 4	CONFLANS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P23 - AUBERGENVILLE FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
AUBERGENVILLE FC 4			
ROSNY CSM 3			
MESNIL ST DENIS AS 1			
MEZIERES AJSL 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
AUBERGENVILLE FC 4		MESNIL ST DENIS AS 1	
ROSNY CSM 3		MEZIERES AJSL 1	

Matches	AUBERGENVILLE FC 4	MESNIL ST DENIS AS 1	ROSNY CSM 3	MEZIERES AJSL 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ROSNY CSM 3	MESNIL ST DENIS AS 1	AUBERGENVILLE FC 4	MEZIERES AJSL 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P24 - BONNIERES FRENEUSE FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BONNIERES FRENEUSE FC 3			
CARRIERES S/S US 4			
RAMBOUILLET FC 3			
MEZIERES AJSL 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BONNIERES FRENEUSE FC 3		RAMBOUILLET FC 3	
CARRIERES S/S US 4		MEZIERES AJSL 2	

<u>Matches</u>	BONNIERES FRENEUSE FC 3	RAMBOUILLET FC 3	CARRIERES S/S US 4	MEZIERES AJSL 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CARRIERES S/S US 4	RAMBOUILLET FC 3	BONNIERES FRENEUSE FC 3	MEZIERES AJSL 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P25 - MONTFORT USY 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTFORT USY 4			
MANTOIS 78 FC 2			
MANTES USC 2			
ACHERES FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTFORT USY 4		MANTES USC 2	
MANTOIS 78 FC 2		ACHERES FC 2	

<u>Matches</u>	MONTFORT USY 4	MANTES USC 2	MANTOIS 78 FC 2	ACHERES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 2	MANTES USC 2	MONTFORT USY 4	ACHERES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P26 - ETANG ST NOM ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ETANG ST NOM ES 2			
BAILLY NOISY SFC 2			
MUREAUX OFC 1			
VILLEPREUX FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ETANG ST NOM ES 2		MUREAUX OFC 1	
BAILLY NOISY SFC 2		VILLEPREUX FC 1	

<u>Matches</u>	ETANG ST NOM ES 2	MUREAUX OFC 1	BAILLY NOISY SFC 2	VILLEPREUX FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 2	MUREAUX OFC 1	ETANG ST NOM ES 2	VILLEPREUX FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P27 - CLAYES S/BOIS USM 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CLAYES S/BOIS USM 3			
CHANTELOUP US 2			
CONFLANS FC 3			
BREVAL LONGNES FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CLAYES S/BOIS USM 3		CONFLANS FC 3	
CHANTELOUP US 2		BREVAL LONGNES FC 1	

<u>Matches</u>	CLAYES S/BOIS USM 3	CONFLANS FC 3	CHANTELOUP US 2	BREVAL LONGNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHANTELOUP US 2	CONFLANS FC 3	CLAYES S/BOIS USM 3	BREVAL LONGNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P28 - CHAMBOURCY ASM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHAMBOURCY ASM 1			
MONTIGNY LE BX AS 1			
CARRIERES S/S US 3			
MAUREPAS AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CHAMBOURCY ASM 1		CARRIERES S/S US 3	
MONTIGNY LE BX AS 1		MAUREPAS AS 2	

<u>Matches</u>	CHAMBOURCY ASM 1	CARRIERES S/S US 3	MONTIGNY LE BX AS 1	MAUREPAS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTIGNY LE BX AS 1	CARRIERES S/S US 3	CHAMBOURCY ASM 1	MAUREPAS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P29 - GUERVILLE ARNOUVILLE 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
GUERVILLE ARNOUVILLE 1			
HOUILLES AC 6			
CHATOU AS 2			
MAUREPAS AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
GUERVILLE ARNOUVILLE 1		CHATOU AS 2	
HOUILLES AC 6		MAUREPAS AS 1	

<u>Matches</u>	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	CHATOU AS 2	HOUILLES AC 6	MAUREPAS AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 6	CHATOU AS 2	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	MAUREPAS AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P30 - ST GERMAIN FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST GERMAIN FC 2			
AUBERGENVILLE FC 3			
VERSAILLES 78 FC 3			
VOISINS FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ST GERMAIN FC 2		VERSAILLES 78 FC 3	
AUBERGENVILLE FC 3		VOISINS FC 3	

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 2	VERSAILLES 78 FC 3	AUBERGENVILLE FC 3	VOISINS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	AUBERGENVILLE FC 3	VERSAILLES 78 FC 3	ST GERMAIN FC 2	VOISINS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

## P31 - CHATOU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHATOU AS 1			
CLAYES S/BOIS USM 1			
ELANCOURT OSC 4			
MUREAUX OFC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CHATOU AS 1		ELANCOURT OSC 4	
CLAYES S/BOIS USM 1		MUREAUX OFC 4	

<u>Matches</u>	CHATOU AS 1	ELANCOURT OSC 4	CLAYES S/BOIS USM 1	MUREAUX OFC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CLAYES S/BOIS USM 1	ELANCOURT OSC 4	CHATOU AS 1	MUREAUX OFC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P32 - CONFLANS RACING 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS RACING 2			
CHESNAY 78 FC 2			
BONNIERES FRENEUSE FC 4			
MANTES USC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CONFLANS RACING 2		BONNIERES FRENEUSE FC 4	
CHESNAY 78 FC 2		MANTES USC 1	

<u>Matches</u>	CONFLANS RACING 2	BONNIERES FRENEUSE FC 4	CHESNAY 78 FC 2	MANTES USC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHESNAY 78 FC 2	BONNIERES FRENEUSE FC 4	CONFLANS RACING 2	MANTES USC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P33 - ELANCOURT OSC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ELANCOURT OSC 3			
VERSAILLES 78 FC 5			
VERSAILLES JUSSIEU AS 2			
MONTIGNY LE BX AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ELANCOURT OSC 3		VERSAILLES JUSSIEU AS 2	
VERSAILLES 78 FC 5		MONTIGNY LE BX AS 2	

Matches	ELANCOURT OSC 3	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	VERSAILLES 78 FC 5	MONTIGNY LE BX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VERSAILLES 78 FC 5	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	ELANCOURT OSC 3	MONTIGNY LE BX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P34 - TRAPPES ES 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 3			
MANTOIS 78 FC 6			
BOIS D'ARCY AS 2			
MAULOISE US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
TRAPPES ES 3		BOIS D'ARCY AS 2	
MANTOIS 78 FC 6		MAULOISE US 1	

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 3	BOIS D'ARCY AS 2	MANTOIS 78 FC 6	MAULOISE US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 6	BOIS D'ARCY AS 2	TRAPPES ES 3	MAULOISE US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P35 - VINSKY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VINSKY FC 1			
BOIS D'ARCY AS 3			
GUYANCOURT ES 3			
ESSARTS LE ROI AGS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VINSKY FC 1		GUYANCOURT ES 3	
BOIS D'ARCY AS 3		ESSARTS LE ROI AGS 1	

<u>Matches</u>	VINSKY FC 1	GUYANCOURT ES 3	BOIS D'ARCY AS 3	ESSARTS LE ROI AGS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BOIS D'ARCY AS 3	GUYANCOURT ES 3	VINSKY FC 1	ESSARTS LE ROI AGS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

## P36 - VOISINS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VOISINS FC 1			
VOISINS FC 4			
VELIZY ASC 2			
FOURQUEUX AS 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VOISINS FC 1		VELIZY ASC 2	
VOISINS FC 4		FOURQUEUX AS 4	

<u>Matches</u>	VOISINS FC 1	VELIZY ASC 2	VOISINS FC 4	FOURQUEUX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VOISINS FC 4	VELIZY ASC 2	VOISINS FC 1	FOURQUEUX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P37 - CROISSY US 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CROISSY US 4			
MUREAUX OFC 3			
ROSNY CSM 4			
VALLEE 78 FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CROISSY US 4		ROSNY CSM 4	
MUREAUX OFC 3		VALLEE 78 FC 2	

<u>Matches</u>	CROISSY US 4	ROSNY CSM 4	MUREAUX OFC 3	VALLEE 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 3	ROSNY CSM 4	CROISSY US 4	VALLEE 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P38 - BEYNES FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BEYNES FC 2			
ST CYR AFC 1			
GUYANCOURT ES 4			
GUERVILLE ARNOUVILLE 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BEYNES FC 2		GUYANCOURT ES 4	
ST CYR AFC 1		GUERVILLE ARNOUVILLE 2	

<u>Matches</u>	BEYNES FC 2	GUYANCOURT ES 4	ST CYR AFC 1	GUERVILLE ARNOUVILLE 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST CYR AFC 1	GUYANCOURT ES 4	BEYNES FC 2	GUERVILLE ARNOUVILLE 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P39 - POISSY FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
POISSY FC 4			
VILLEPREUX FC 2			
MARLY LE ROI US 1			
MARLY LE ROI US 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
POISSY FC 4		MARLY LE ROI US 1	
VILLEPREUX FC 2		MARLY LE ROI US 2	

Matches	POISSY FC 4	MARLY LE ROI US 1	VILLEPREUX FC 2	MARLY LE ROI US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VILLEPREUX FC 2	MARLY LE ROI US 1	POISSY FC 4	MARLY LE ROI US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P40 - GARGENVILLE STADE 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
GARGENVILLE STADE 1			
MAISONS LAFFITTE FC 4			
MESNIL ST DENIS AS 2			
SARTROUVILLE ES 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
GARGENVILLE STADE 1		MESNIL ST DENIS AS 2	
MAISONS LAFFITTE FC 4		SARTROUVILLE ES 5	

<u>Matches</u>	GARGENVILLE STADE 1	MESNIL ST DENIS AS 2	MAISONS LAFFITTE FC 4	SARTROUVILLE ES 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAISONS LAFFITTE FC 4	MESNIL ST DENIS AS 2	GARGENVILLE STADE 1	SARTROUVILLE ES 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P41 - INTERFOOT 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
INTERFOOT 1			
GARGENVILLE STADE 2			
AUBERGENVILLE FC 2			
VINSKY FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
INTERFOOT 1		AUBERGENVILLE FC 2	
GARGENVILLE STADE 2		VINSKY FC 2	

<u>Matches</u>	INTERFOOT 1	AUBERGENVILLE FC 2	GARGENVILLE STADE 2	VINSKY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GARGENVILLE STADE 2	AUBERGENVILLE FC 2	INTERFOOT 1	VINSKY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P42 - LIMAY ALJ 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
LIMAY ALJ 2			
POISSY FC 5			
HARDRICOURT/MEZY US 1			
PECQ US 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
LIMAY ALJ 2		HARDRICOURT/MEZY US 1	
POISSY FC 5		PECQ US 3	

<u>Matches</u>	LIMAY ALJ 2	HARDRICOURT/MEZY US 1	POISSY FC 5	PECQ US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	POISSY FC 5	HARDRICOURT/MEZY US 1	LIMAY ALJ 2	PECQ US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P43 - VERNOUILLET FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERNOUILLET FC 1			
MONTFORT USY 3			
MANTOIS 78 FC 8			
AUTEUILLOIS AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VERNOUILLET FC 1		MANTOIS 78 FC 8	
MONTFORT USY 3		AUTEUILLOIS AS 1	

<u>Matches</u>	VERNOUILLET FC 1	MANTOIS 78 FC 8	MONTFORT USY 3	AUTEUILLOIS AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTFORT USY 3	MANTOIS 78 FC 8	VERNOUILLET FC 1	AUTEUILLOIS AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

## P44 - ISSOU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ISSOU AS 1			
SARTROUVILLE ES 3			
VERSAILLES 78 FC 6			
BUCHELOISE A.S. 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ISSOU AS 1		VERSAILLES 78 FC 6	
SARTROUVILLE ES 3		BUCHELOISE A.S. 1	

<u>Matches</u>	ISSOU AS 1	VERSAILLES 78 FC 6	SARTROUVILLE ES 3	BUCHELOISE A.S. 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 3	VERSAILLES 78 FC 6	ISSOU AS 1	BUCHELOISE A.S. 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P45 - VIROFLAY USM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VIROFLAY USM 1			
VIROFLAY USM 2			
FONTENAY LE FLEURY FC 2			
CROISSY US 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VIROFLAY USM 1		FONTENAY LE FLEURY FC 2	
VIROFLAY USM 2		CROISSY US 2	

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 1	FONTENAY LE FLEURY FC 2	VIROFLAY USM 2	CROISSY US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 2	FONTENAY LE FLEURY FC 2	VIROFLAY USM 1	CROISSY US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P46 - FONTENAY LE FLEURY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY LE FLEURY FC 1			
CROISSY US 1			
CHATOU AS 3			
CHATOU AS 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
FONTENAY LE FLEURY FC 1		CHATOU AS 3	
CROISSY US 1		CHATOU AS 4	

<u>Matches</u>	FONTENAY LE FLEURY FC 1	CHATOU AS 3	CROISSY US 1	CHATOU AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CROISSY US 1	CHATOU AS 3	FONTENAY LE FLEURY FC 1	CHATOU AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P47 - FOURQUEUX AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FOURQUEUX AS 3			
VILLENES ORGEVAL FC 1			
HOUDANAISE REGION FC 3			
HOUDANAISE REGION FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
FOURQUEUX AS 3		HOUDANAISE REGION FC 3	
VILLENES ORGEVAL FC 1		HOUDANAISE REGION FC 4	

<u>Matches</u>	FOURQUEUX AS 3	HOUDANAISE REGION FC 3	VILLENES ORGEVAL FC 1	HOUDANAISE REGION FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLENES ORGEVAL FC 1	HOUDANAISE REGION FC 3	FOURQUEUX AS 3	HOUDANAISE REGION FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P48 - ANDRESY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ANDRESY FC 1			
GUYANCOURT ES 2			
VILLENES ORGEVAL FC 4			
NEAUPHLE PONT RC 78 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ANDRESY FC 1		VILLENES ORGEVAL FC 4	
GUYANCOURT ES 2		NEAUPHLE PONT RC 78 1	

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 1	VILLENES ORGEVAL FC 4	GUYANCOURT ES 2	NEAUPHLE PONT RC 78 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 2	VILLENES ORGEVAL FC 4	ANDRESY FC 1	NEAUPHLE PONT RC 78 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P49 - MONTIGNY LE BX AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTIGNY LE BX AS 3			
VOISINS FC 2			
JOUY EN JOSAS AS 1			
VALLEE 78 FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTIGNY LE BX AS 3		JOUY EN JOSAS AS 1	
VOISINS FC 2		VALLEE 78 FC 1	

<u>Matches</u>	MONTIGNY LE BX AS 3	JOUY EN JOSAS AS 1	VOISINS FC 2	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VOISINS FC 2	JOUY EN JOSAS AS 1	MONTIGNY LE BX AS 3	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P50 - HARDRICOURT/MEZY US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HARDRICOURT/MEZY US 2			
TRAPPES ES 1			
VERNEUIL US 5			
ISSOU AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
HARDRICOURT/MEZY US 2		VERNEUIL US 5	
TRAPPES ES 1		ISSOU AS 2	

<u>Matches</u>	HARDRICOURT/MEZY US 2	VERNEUIL US 5	TRAPPES ES 1	ISSOU AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 1	VERNEUIL US 5	HARDRICOURT/MEZY US 2	ISSOU AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P51 - MONTESSON US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTESSON US 2			
CROISSY US 3			
ANDRESY FC 2			
AUBERGENVILLE FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTESSON US 2		ANDRESY FC 2	
CROISSY US 3		AUBERGENVILLE FC 1	

<u>Matches</u>	MONTESSON US 2	ANDRESY FC 2	CROISSY US 3	AUBERGENVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CROISSY US 3	ANDRESY FC 2	MONTESSON US 2	AUBERGENVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P52 - BOIS D'ARCY AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOIS D'ARCY AS 1			
RAMBOUILLET FC 1			
BREVAL LONGNES FC 2			
PERRAY FOOT ES 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BOIS D'ARCY AS 1		BREVAL LONGNES FC 2	
RAMBOUILLET FC 1		PERRAY FOOT ES 2	

<u>Matches</u>	BOIS D'ARCY AS 1	BREVAL LONGNES FC 2	RAMBOUILLET FC 1	PERRAY FOOT ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 1	BREVAL LONGNES FC 2	BOIS D'ARCY AS 1	PERRAY FOOT ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P53 - CARRIERES GRE AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES GRE AS 2			
HOUILLES AC 5			
PLAISIROIS FO 5			
MAURECOURT FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CARRIERES GRE AS 2		PLAISIROIS FO 5	
HOUILLES AC 5		MAURECOURT FC 1	

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 2	PLAISIROIS FO 5	HOUILLES AC 5	MAURECOURT FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 5	PLAISIROIS FO 5	CARRIERES GRE AS 2	MAURECOURT FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P54 - LAINVILLOIS FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
LAINVILLOIS FC 2			
NEAUPHLE PONT RC 78 2			
TRAPPES ES 4			
RAMBOUILLET FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
LAINVILLOIS FC 2		TRAPPES ES 4	
NEAUPHLE PONT RC 78 2		RAMBOUILLET FC 4	

<u>Matches</u>	LAINVILLOIS FC 2	TRAPPES ES 4	NEAUPHLE PONT RC 78 2	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	NEAUPHLE PONT RC 78 2	TRAPPES ES 4	LAINVILLOIS FC 2	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P55 - PORCHEVILLE FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PORCHEVILLE FC 1			
ST GERMAIN FC 3			
ECQUEVILLY ESC 3			
LAINVILLOIS FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
PORCHEVILLE FC 1		ECQUEVILLY ESC 3	
ST GERMAIN FC 3		LAINVILLOIS FC 1	

<u>Matches</u>	PORCHEVILLE FC 1	ECQUEVILLY ESC 3	ST GERMAIN FC 3	LAINVILLOIS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 3	ECQUEVILLY ESC 3	PORCHEVILLE FC 1	LAINVILLOIS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P56 - VAUXOISE ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VAUXOISE ES 1			
HOUILLES AC 7			
CARRIERES GRE AS 1			
MONTIGNY LE BX AS 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VAUXOISE ES 1		CARRIERES GRE AS 1	
HOUILLES AC 7		MONTIGNY LE BX AS 4	

<u>Matches</u>	VAUXOISE ES 1	CARRIERES GRE AS 1	HOUILLES AC 7	MONTIGNY LE BX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 7	CARRIERES GRE AS 1	VAUXOISE ES 1	MONTIGNY LE BX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P57 - LOUVECIENNES AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
LOUVECIENNES AS 1			
FONTENAY LE FLEURY FC 3			
ELANCOURT OSC 8			
ELANCOURT OSC 6			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
LOUVECIENNES AS 1		ELANCOURT OSC 8	
FONTENAY LE FLEURY FC 3		ELANCOURT OSC 6	

<u>Matches</u>	LOUVECIENNES AS 1	ELANCOURT OSC 8	FONTENAY LE FLEURY FC 3	ELANCOURT OSC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	FONTENAY LE FLEURY FC 3	ELANCOURT OSC 8	LOUVECIENNES AS 1	ELANCOURT OSC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P58 - ST CYR AFC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST CYR AFC 2			
ST GERMAIN FC 4			
HOUILLES AC 2			
ELANCOURT OSC 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ST CYR AFC 2		HOUILLES AC 2	
ST GERMAIN FC 4		ELANCOURT OSC 5	

<u>Matches</u>	ST CYR AFC 2	HOUILLES AC 2	ST GERMAIN FC 4	ELANCOURT OSC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 4	HOUILLES AC 2	ST CYR AFC 2	ELANCOURT OSC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P59 - MESNIL LE ROI AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MESNIL LE ROI AS 1			
CHAMBOURCY ASM 2			
PORCHEVILLE FC 2			
VAUXOISE ES 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MESNIL LE ROI AS 1		PORCHEVILLE FC 2	
CHAMBOURCY ASM 2		VAUXOISE ES 2	

<u>Matches</u>	MESNIL LE ROI AS 1	PORCHEVILLE FC 2	CHAMBOURCY ASM 2	VAUXOISE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHAMBOURCY ASM 2	PORCHEVILLE FC 2	MESNIL LE ROI AS 1	VAUXOISE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P60 - MAURECOURT FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAURECOURT FC 2			
VERNEUIL US 2			
ACHERES FC 3			
ACHERES FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAURECOURT FC 2		ACHERES FC 3	
VERNEUIL US 2		ACHERES FC 4	

<u>Matches</u>	MAURECOURT FC 2	ACHERES FC 3	VERNEUIL US 2	ACHERES FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 2	ACHERES FC 3	MAURECOURT FC 2	ACHERES FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P61 - VESINET SCI 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VESINET SCI 1			
FONTENAY ST PÈRE AS 2			
CARRIERES S/S US 5			
CONFLANS FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VESINET SCI 1		CARRIERES S/S US 5	
FONTENAY ST PÈRE AS 2		CONFLANS FC 4	

<u>Matches</u>	VESINET SCI 1	CARRIERES S/S US 5	FONTENAY ST PÈRE AS 2	CONFLANS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	FONTENAY ST PÈRE AS 2	CARRIERES S/S US 5	VESINET SCI 1	CONFLANS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P62 - VILLENES ORGEVAL FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VILLENES ORGEVAL FC 2			
ECQUEVILLY ESC 4			
ELANCOURT OSC 7			
VIROFLAY USM 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VILLENES ORGEVAL FC 2		ELANCOURT OSC 7	
ECQUEVILLY ESC 4		VIROFLAY USM 3	

<u>Matches</u>	VILLENES ORGEVAL FC 2	ELANCOURT OSC 7	ECQUEVILLY ESC 4	VIROFLAY USM 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 4	ELANCOURT OSC 7	VILLENES ORGEVAL FC 2	VIROFLAY USM 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P63 - MAULOISE US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAULOISE US 2			
VIROFLAY USM 4			
ANDRESY FC 3			
VESINET SCI 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAULOISE US 2		ANDRESY FC 3	
VIROFLAY USM 4		VESINET SCI 2	

<u>Matches</u>	MAULOISE US 2	ANDRESY FC 3	VIROFLAY USM 4	VESINET SCI 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 4	ANDRESY FC 3	MAULOISE US 2	VESINET SCI 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P64 - BUC FOOT AO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BUC FOOT AO 1			
BUC FOOT AO 2			
CHAMBOURCY ASM 3			
MANTOIS 78 FC 7			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BUC FOOT AO 1		CHAMBOURCY ASM 3	
BUC FOOT AO 2		MANTOIS 78 FC 7	

<u>Matches</u>	BUC FOOT AO 1	CHAMBOURCY ASM 3	BUC FOOT AO 2	MANTOIS 78 FC 7
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BUC FOOT AO 2	CHAMBOURCY ASM 3	BUC FOOT AO 1	MANTOIS 78 FC 7
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P65 - PORT MARLY CS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PORT MARLY CS 1			
PORT MARLY CS 2			
BUCHELOISE A.S. 2			
CARRIERES GRE AS 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
PORT MARLY CS 1		BUCHELOISE A.S. 2	
PORT MARLY CS 2		CARRIERES GRE AS 3	

<u>Matches</u>	PORT MARLY CS 1	BUCHELOISE A.S. 2	PORT MARLY CS 2	CARRIERES GRE AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PORT MARLY CS 2	BUCHELOISE A.S. 2	PORT MARLY CS 1	CARRIERES GRE AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P66 - COIGNIERES FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
COIGNIERES FC 1			
COIGNIERES FC 2			
CELLOIS CS 1			
CELLOIS CS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
COIGNIERES FC 1		CELLOIS CS 1	
COIGNIERES FC 2		CELLOIS CS 2	

<u>Matches</u>	COIGNIERES FC 1	CELLOIS CS 1	COIGNIERES FC 2	CELLOIS CS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	COIGNIERES FC 2	CELLOIS CS 1	COIGNIERES FC 1	CELLOIS CS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P67 - HOUILLES SO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES SO 1			
CARRIERES GRE AS 4			
CHATOU AS 5			
MAISONS LAFFITTE FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUILLES SO 1		CHATOU AS 5	
CARRIERES GRE AS 4		MAISONS LAFFITTE FC 3	

<u>Matches</u>	HOUILLES SO 1	CHATOU AS 5	CARRIERES GRE AS 4	MAISONS LAFFITTE FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 4	CHATOU AS 5	HOUILLES SO 1	MAISONS LAFFITTE FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P68 - MAUREPAS AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 3			
MAGNY 78 FC 3			
ACHERES JA 1			
HOUDANAISE REGION FC 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAUREPAS AS 3		ACHERES JA 1	
MAGNY 78 FC 3		HOUDANAISE REGION FC 5	

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 3	ACHERES JA 1	MAGNY 78 FC 3	HOUDANAISE REGION FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 3	ACHERES JA 1	MAUREPAS AS 3	HOUDANAISE REGION FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P69 - ACHERES JA 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ACHERES JA 2			
BEYNES FC 3			
BOUGIVAL FOOT 1			
BOUGIVAL FOOT 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ACHERES JA 2		BOUGIVAL FOOT 1	
BEYNES FC 3		BOUGIVAL FOOT 2	

<u>Matches</u>	ACHERES JA 2	BOUGIVAL FOOT 1	BEYNES FC 3	BOUGIVAL FOOT 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BEYNES FC 3	BOUGIVAL FOOT 1	ACHERES JA 2	BOUGIVAL FOOT 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P70 - ABLIS FC SUD 78 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ABLIS FC SUD 78 1			
FEUCHEROLLES USA 1			
MANTOIS 78 FC 3			
MANTOIS 78 FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ABLIS FC SUD 78 1		MANTOIS 78 FC 3	
FEUCHEROLLES USA 1		MANTOIS 78 FC 4	

Matches	ABLIS FC SUD 78 1	MANTOIS 78 FC 3	FEUCHEROLLES USA 1	MANTOIS 78 FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	FEUCHEROLLES USA 1	MANTOIS 78 FC 3	ABLIS FC SUD 78 1	MANTOIS 78 FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P71 - CRAVENT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CRAVENT FC 1			
LIMAY ALJ 4			
MAGNY 78 FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CRAVENT FC 1		MAGNY 78 FC 4	
LIMAY ALJ 4			

<u>Matches</u>	CRAVENT FC 1	MAGNY 78 FC 4	LIMAY ALJ 4	CRAVENT FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	LIMAY ALJ 4	MAGNY 78 FC 4		
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P72 - FEUCHEROLLES USA 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FEUCHEROLLES USA 2			
ST ARNOULT FC 2			
TRAPPES ES 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
FEUCHEROLLES USA 2		TRAPPES ES 5	
ST ARNOULT FC 2			

<u>Matches</u>	FEUCHEROLLES USA 2	TRAPPES ES 5	ST ARNOULT FC 2	FEUCHEROLLES USA 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST ARNOULT FC 2	TRAPPES ES 5		
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				